

## ADHESION 2024-20245

Nouvelle adhésion :       Renouvellement :       N°licence : \_\_\_\_\_  
Nom : \_\_\_\_\_      Prénom : \_\_\_\_\_  
Nom de Naissance : \_\_\_\_\_  
Date de naissance : \_\_\_\_\_      Lieu de Naissance : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Code Postal : \_\_\_\_\_      Ville : \_\_\_\_\_  
Profession : \_\_\_\_\_      @ : \_\_\_\_\_  
N° Tel : \_\_\_\_\_      Portable : \_\_\_\_\_  
N°Tel personne à prévenir en cas d'accident : \_\_\_\_\_

Accepte le droit à mon image par le CSF

S'oppose à ce que le CSF utilise mon image

Niveau de Plongée : \_\_\_\_\_      RIFAP : \_\_\_\_\_

Permis bateau (mer) :

L'adhésion au CSF implique d'avoir pris connaissance du règlement Intérieur. (Copie ci-jointe) **écrire en toute lettre la mention « Lu et approuvé »**

« .....

Date :

Signature :

### Liste des pièces à fournir pour constituer le dossier

- Grille tarifaire
- Certificat médical
- Adhésion

- Vous pouvez effectuer votre règlement par virement, précisez bien le nom de l'adhérent.
- Pour le règlement en plusieurs fois (Maxi 3 fois), remplir la feuille de payement, si virement fournir les justificatifs.
- Tout dossier doit être rendu complet dans les 15 jours pour les nouveaux adhérents à la date de retrait.
- Bien que la licence soit valable jusqu'au 31 décembre 2024, la cotisation au CSF est obligatoire à partir du 15 septembre. **Il est impératif de rendre son dossier complet pour le 15 novembre 2024. Passé cette date, l'accès à la piscine ne vous sera pas permis.**
- Si vous ne prenez pas l'assurance LAFONT (Partenaire Fédéral), vous devez obligatoirement fournir une attestation de votre assureur portant la mention : « plongée scaphandre ou bouteille » ou « nage avec palmes » ou apnée.

La demande de la licence ne pourra être faite que si votre DOSSIER D'INSCRIPTION est COMPLET